

“ JE NE SUIS PAS DIFFICILE

Climat : l'Europe entre dans le concret de la négociation

LE MONDE | 29.01.09 | 15h05 • Mis à jour le 29.01.09 | 15h05

Les grandes manœuvres ont commencé : deux jours après que le président des Etats-Unis a annoncé son engagement dans la lutte contre le changement climatique, la Commission européenne a publié, mercredi 28 janvier, le document qui devrait constituer la base de la position européenne lors de la conférence de Copenhague.

Celle-ci se tiendra en décembre 2009. Son importance est capitale, puisqu'elle vise à finaliser le traité international sur le changement climatique qui devrait prendre le relais, pour la prochaine décennie, du protocole de Kyoto. Signé en 1997, ce texte engageait les pays industrialisés à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre de 5 % en 2010 par rapport à 1990.

Malgré le travail de sape de George W. Bush contre ce Protocole, celui-ci a survécu, même s'il n'a pas favorisé la baisse des émissions promise que refusait le principal émetteur de la planète, les Etats-Unis. A Bali, en 2007, les pays émergents ont accepté d'ouvrir une discussion qui pourrait conduire à leur poser, à eux aussi, des contraintes. Mais fin 2008, à Poznan, un vif désaccord est apparu sur la question du financement que devraient verser aux pays du Sud les pays riches, puisqu'ils sont les premiers responsables de l'accroissement de l'effet de serre.

Le point de départ politique de la discussion qui va, de fait, continuer pendant toute l'année, est ainsi posé : les Etats-Unis sont de retour, mais négocieront d'autant plus leurs intérêts que la crise économique est aiguë et que les émissions de la Chine dépassent dorénavant les leurs ; les pays émergents revendiquent un effort financier réel de la part des pays du Nord.

"MONTRER L'EXEMPLE"

Le texte proposé par la Commission européenne vise donc à entrer dans le concret de la négociation avec un postulat sur lequel les autres partenaires vont devoir se positionner. Rappelant l'objectif européen - limiter le réchauffement à 2° C - et son engagement autonome de réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 20 % en 2020, la Commission indique qu'ainsi "*l'Europe a montré un exemple*" à suivre par les autres pays développés. Les Etats-Unis sont priés d'entendre.

Précisément, le texte indique des paramètres concrets à partir desquels les engagements des pays riches pourraient être établis : produit intérieur brut (PIB) par habitant, volume d'émissions par unité de PIB, évolution des émissions depuis 1990, évolution démographique.

Le texte estime ensuite que "*tous les pays en développement, sauf les plus pauvres, devraient adopter des stratégies de développement à faible émission d'ici 2010*". Cela pourra se faire par une des actions domestiques - financées par une aide des pays du Nord au montant prudemment indéfini - et par le recours aux mécanismes de marché du carbone.

Une première carte a été posée sur la table. Elle devrait conduire à la position officielle de l'Union, quand les chefs d'Etat et de gouvernement l'adopteront formellement lors de leur sommet de mars.

Hervé Kempf

Article paru dans l'édition du 30.01.09

Le Monde.fr

- » A la une
- » Archives
- » Examens
- » Météo
- » Emploi
- » Newsletters
- » Talents.fr
- » Le Desk
- » Forums
- » Culture
- » Carnet
- » Voyages
- » RSS
- » Sites du groupe
- » Opinions
- » Blogs
- » Economie
- » Immobilier
- » Programme
- » Le Post.fr

Abonnez-vous au Monde.fr - 6€ visitez Le Monde.fr

© Le Monde.fr | Fréquentation certifiée par l'OJD | CGV | Mentions légales | Qui sommes-

Le Monde

- » Abonnez-vous au Monde à -60%
- » Déjà abonné au journal

